

AVIS DU PUBLIC
PROJET DE MODIFICATION
SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
DE VALMONDOIS

**Mise à disposition du public du dossier de
présentation**

Le public est informé que, par arrêté du 10 janvier 2017, Monsieur le Maire a prescrit une procédure de projet de modification simplifiée n° 1 du PLU.

Que la modification simplifiée n° 1 a pour objet :

- La correction d'erreurs matérielles dans la rédaction du Plan Local d'Urbanisme

Le dossier de présentation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme sera mis à la disposition du public pour une durée d'un mois du **lundi 15 mai 2017 au samedi 17 juin 2017 inclus.**

Le dossier complet sera consultable à la Mairie de Valmondois - service de l'urbanisme, à l'accueil durant les heures d'ouverture au public :

lundi, jeudi : de 9h à 12h

mardi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 17h

samedi : de 9h à 12h

Un registre sera ouvert à l'intention de toutes personnes souhaitant formuler des remarques relatives à ce projet de modification, en Mairie, du lundi 15 mai au samedi 17 juin 2017 inclus.

Valmondois le 2 mai 2017

Bruno Huisman
Maire de Valmondois